



LES L.C.A. (Langues et Cultures de l'Antiquité)

AU LYCEE MALHERBE, C'EST...

- ... découvrir / approfondir la connaissance de langues anciennes qui sont à l'origine du français : le latin et le grec ancien.
- ... avoir des connaissances supplémentaires en grammaire, orthographe, vocabulaire (pratique régulière de l'étymologie)
- ... acquérir des méthodes d'analyse de la langue (par le biais de la traduction, notamment) qui peuvent être utiles à la maîtrise d'autres langues vivantes
- ... développer sa culture en explorant toutes sortes de thématiques qui ont un rapport avec notre vie d'aujourd'hui (histoire, politique, société, arts et littérature, vie quotidienne, philosophie, sciences, mythologie, psychologie, etc...)
- ... cultiver une ouverture d'esprit avec les cours et les autres activités organisées ponctuellement (sorties au musée, spectacles, voyages [séjour à Rome], ateliers, jeu théâtral, chansons...)

EN PRATIQUE :

- Le cours de LCA est ouvert à **tous les élèves** à partir de la seconde [*uniquement le latin en seconde- les élèves peuvent découvrir le grec en 1^{ère} et en Terminale*] : **les grands débutants (élèves n'ayant jamais fait de latin au collège) peuvent désormais s'inscrire et suivre les cours sans problème, à condition de bien s'engager dans les apprentissages.**
- La grande majorité des élèves choisit les LCA en tant **qu'enseignement facultatif** (option : 3h / semaine) pendant les trois années de lycée (2^{nde}, 1^{ère}, Tale); toutefois, dans le cadre de la réforme du lycée ...
 - **En première** : il peut être choisi comme **l'un des trois enseignements de spécialité de 4 heures** (« Littérature et Langues et Cultures de l'Antiquité (**3 h** en commun avec les élèves de l'option [**2 heures de latin et 1 heure de grec**] + **1 h** de spécialité LLCA – Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité)
 - **En terminale** : il peut être choisi comme **l'un des deux enseignements de spécialité de 6 heures** (« Littérature et Langues et Cultures de l'Antiquité (**3 h de latin / grec** en commun avec les élèves de l'option + **3 h de spécialité LLCA**)
- **N.B.**: *L'option LCA-latin doit théoriquement pouvoir être choisie en plus d'une autre option (musique, arts-plastiques, théâtre, LVC, etc.).*
- **N.B.2** : *A partir de la rentrée 2022, les élèves de première des séries technologiques (1^{ère} ST2TMD et 1^{ère} S.T.M.G. au Lycée Malherbe) peuvent théoriquement choisir de faire l'option LCA (qu'ils aient fait ou non du latin auparavant.)*

AU BACCALAUREAT :

- Choisi comme option, le latin compte dans le cadre du contrôle continu au titre de la prise en compte des bulletins scolaires de 1^{ère} et Terminale : chaque année du cycle terminal (1^{ère} et Terminale) ajoute **2** de coefficients au 100 points du bac (soit **104** de coefficients si l'enseignement des LCA est suivi sur les deux années de 1^{ère} et de Tale).
- Choisi comme enseignement de spécialité, le latin (Spé LLCA) est évalué lors des épreuves terminales (60% du baccalauréat) de Terminale¹. Si la spécialité est abandonnée à la fin de la première, elle est comptée au titre du contrôle continu.²

PARCOURSUP :

Dans le cadre de la procédure d'orientation post-bac, la pratique d'un enseignement optionnel est toujours un plus : elle témoigne de votre curiosité intellectuelle et de votre volonté d'élargir votre culture personnelle hors du champ de ce qui est strictement obligatoire. De plus, le choix des LCA indique un intérêt pour la langue et la culture générale qui sont recherchées dans un nombre croissant de formations de l'enseignement supérieur, et pas seulement pour la poursuite d'études littéraires. La rareté de l'option et/ou de la spécialité peut aussi en faire un élément qui sera valorisé au moment de la procédure Parcoursup.

¹ Les épreuves de spécialité de Terminale comptent pour 16 de coefficient.

² La spécialité abandonnée en 1^{ère} compte pour 8 de coefficient.

ET APRES ?

Au-delà de son intérêt propre, l'apprentissage du latin représente un atout non-négligeable dans la poursuite de certaines études supérieures. Quelques exemples :

- Pour les études de lettres à l'université ou en classe préparatoire (hypokhâgne / khâgne), la pratique d'au moins une langue ancienne est d'un apport précieux.
- Pour les études de philosophie (connaissance des auteurs et écoles philosophiques de l'antiquité ; lecture de textes authentiques)
- Pour les études de langues vivantes (en particulier celle des langues romanes, issues du latin [italien, espagnol] mais aussi de bien d'autres langues)
- Pour les études d'histoire (travail sur les textes authentiques du Moyen-Age à nos jours, travail sur les manuscrits, épigraphie, numismatique, etc.)
- Pour les études de droit (à cause de l'importance du droit romain dans la tradition de nos codes juridiques)
- Pour les études de communication, de publicité (connaissance d'éléments de la rhétorique antique, ressources lexicales pour la création de marques, etc.)

